



PÔLE SERVICES A LA POPULATION – Service éducation jeunesse

Les inscriptions pour les **accueils de loisirs des mercredis**, du **7 janvier au 25 mars 2026**, ouvrent bientôt. Voici tout ce qu'il faut savoir pour ne rien manquer :

Quand s'inscrire ?

- **Pour les familles domiciliées aux Sables d'Olonne** (Centre-ville, La Chaume, Le Château d'Olonne, Olonne-sur-Mer) : à partir du **mardi 9 décembre à 19h**.
- **Pour les familles non domiciliées aux Sables d'Olonne** : à partir du **mardi 16 décembre à 19h**.

Comment s'inscrire ?

1. **Vérifiez votre fiche famille** : Assurez-vous qu'elle est **complète et validée** sur le portail famille. Si elle apparaît en rouge, c'est qu'elle n'est pas à jour, et les inscriptions seront bloquées.
2. **Choisissez vos dates** : Dans le menu « **Mes inscriptions** », sélectionnez le centre de loisirs souhaité, puis cliquez sur les mercredis qui vous intéressent. Pensez à valider mois par mois (bouton orange ou flèche verte sur smartphone).
3. **Validez** : Une fois toutes vos dates sélectionnées, cliquez sur « **Valider** ».
4. **Vérifiez vos réservations** : Dans le menu « **Ajouter, annuler, modifier les mercredis** »

⚠ Attention : Les places sont limitées. Inscrivez-vous uniquement si vous avez vraiment besoin du service.

S'il n'y a pas de place disponible, vous pouvez inscrire votre enfant sur liste d'attente via le portail (« contacter le service »).

Besoin de modifier ou d'annuler ?

- Vous avez jusqu'à **8 jours avant le mercredi concerné** (23h59) pour annuler ou modifier une réservation.
- Après ce délai, le mercredi sera facturé, sauf en cas d'absence justifiée (maladie, événement familial). Pensez à fournir un justificatif sous 8 jours.

Un problème ? Une question ?

- Contactez-nous directement via le portail famille (« Contacter le service »).
- Ouappelez l'accueil du service Éducation Jeunesse : **02 51 23 00 12** ou **02 51 23 16 79**.

💡 Astuce : Une file d'attente virtuelle peut se former à l'ouverture des inscriptions pour fluidifier les connexions. Restez connecté·e sans actualiser la page, et votre tour viendra automatiquement. Pensez également à bien vous déconnecter du portail lorsque vous avez terminé l'inscription.

Nous sommes là pour vous accompagner. N'hésitez pas à nous solliciter !